



## Formulaire de demande de réservation d'une salle communale.

Date(s) souhaitée(s) de la location : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_

Téléphone \* : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

Agissant en qualité de :  **Président** d'association pour un usage associatif.  
 Location annuelle à titre gratuit ou demande de prêt.  
 Location payante.  
Nom de l'association : \_\_\_\_\_  
 **Particulier** pour un usage privé.

*\* C'est à ce numéro que la Mairie doit pouvoir vous joindre pour instruire votre demande mais également pour vous joindre le(s) jour(s) de votre présence dans les locaux communaux.*

### Votre demande concerne :

- la Salle des Fêtes      Nombre de participants : \_\_\_\_\_ (50 personnes max)  
 la Salle Polyvalente      Nombre de participants : \_\_\_\_\_ (200 personnes max)

N.B. : La salle des fêtes est pré-équipée de 12 tables et 50 chaises.

Pour la salle polyvalente, souhaitez la mise à disposition de :

- Tables      Nombre : \_\_\_\_\_       Praticables      Nombre : \_\_\_\_\_  
 Chaises      Nombre : \_\_\_\_\_       Scène démontable  
 Grilles d'expo      Nombre : \_\_\_\_\_        
 Vaisselle      Dans ce cas merci de remplir le document annexe « Formulaire de

demande de location de vaisselle ».

### Horaires d'occupation des locaux dans le cadre de votre réservation :

- ✓ Location le Samedi : Vous pouvez accéder à la salle du samedi 8h au dimanche 8h.
- ✓ Location le Dimanche ou un jour férié : Vous pouvez accéder à la salle du dimanche (ou férié) 8h au lundi (ou lendemain de férié) 8h.
- ✓ Location le samedi et le dimanche : Vous pouvez accéder à la salle du samedi 8h au lundi 8h.

*A noter que les clés de la salle sont à prendre au secrétariat de la Mairie le vendredi jusqu'à 16h pour les réservations de week-end et la veille de la réservation pour les réservations en semaine. L'état des lieux d'entrée sera réalisé par un personnel ou un représentant de la commune. Pour l'état des lieux de sortie, il sera effectué le lundi matin pour les réservations de week-end ou le lendemain de la réservation pour les réservations de semaine. Les clés de la salle devront être rendues avant 10h et un personnel communal ou un représentant de la commune assurera l'état des lieux de sortie en votre présence (☎ 06 85 54 34 53).*

Votre réservation sera prise en compte à réception de ce formulaire et des annexes éventuelles, accompagnés du chèque de caution et du chèque pour le règlement de la location soit :

- ✓ Pour la **salle des Fêtes\*** : 120 € par Jour      \*Caution 250 €
- ✓ Pour la **salle Polyvalente\*\* + cuisine + vaisselle** : 420 € par Jour ou 620 € les deux jours
- ✓ Pour la **salle Polyvalente\*\* seule** (pas d'accès à la cuisine) : 150 € par jour
- ✓ Pour la **salle Polyvalente\*\*** dans le cadre d'un vin d'honneur : 220 €      \*\*Caution 450 €

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_ avoir pris connaissance du document « Contrat de location d'une salle communale » qui m'a été transmis et m'engage en cas de validation de ma réservation à m'assurer auprès d'un assureur (La Photocopie du contrat d'assurance souscrit sera à produire à la remise des clés).

Date d'enregistrement Mairie

Fait à Sebourg le : \_\_\_\_\_

Signature :